



Paris le 28 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Loi transparence sur les produits agricoles et alimentaires : un premier pas, qui appelle à un mouvement plus large !

La FNSEA salue l'adoption récente, par le Parlement, de la proposition de loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires, réintégrant les articles censurés par le Conseil constitutionnel dans le cadre de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (loi dite "EGALIM").

La FNSEA se félicite particulièrement de l'intégration des obligations suivantes : indication de l'ensemble des pays d'origine du miel, affichage de l'origine des viandes porcines, ovines et des volailles (comme c'est déjà le cas pour la viande bovine) dans la restauration, étiquetage des fromages fermiers affinés à l'extérieur de la ferme, affichage de l'origine et de l'appellation des vins, qu'ils soient vendus en bouteille, en pichet ou au verre et l'interdiction des dénominations commerciales associées usuellement aux produits d'origine animale (steak...) pour les produits qui en comportent peu ou pas.

Ces mesures, co-construites avec la profession agricole lors des EGALIM, marquent un nouveau pas dans le renforcement de la traçabilité des produits agricoles et permettra aux consommateurs une plus grande transparence sur l'origine de son alimentation.

Cependant, ce mouvement mérite d'être urgemment amplifié dans le contexte de crise actuelle. Aussi, la FNSEA continuera à défendre, à l'image de sa pétition européenne « Eat Original », une prise en compte nationale et européenne de l'intégration de l'étiquetage systématique de l'origine sur tous les produits transformés et dans la restauration hors domicile. Un prérequis indispensable à la valorisation de la qualité Origine France, au savoir-faire de nos agriculteurs et la mise en place d'un véritable patriotisme alimentaire que les Français ont d'avantage adopté pendant le confinement. Une bonne habitude à poursuivre pour consolider la production et l'emploi agricoles en France !

Contact presse :

FNSEA : Marion FOURNIER - marion.fournier@reseaufnsea.fr - 07 60 29 56 17